

# DÉFINITION DU DOMAINE D'ÉVALUATION

Formation générale des adultes

---

Programme de la formation de base diversifiée

Français, langue seconde

LIRE ET PRODUIRE DES LETTRES – COURS 3

FRE-4103-1

Novembre 2019

## Table des matières

<b>Introduction</b> .....	1
<b>Contenu de l'évaluation</b> .....	2
<b>Précisions sur le contenu de l'évaluation</b> .....	3
Les critères d'évaluation .....	3
La maîtrise des connaissances .....	3
La pondération .....	3
Les savoirs.....	3
<b>Spécifications des instruments d'évaluation</b> .....	4
L'épreuve : nombre de parties, sections, déroulement et durée .....	4
La composition de l'épreuve .....	4
Les outils de collecte de données .....	4
Le matériel autorisé .....	5
Les outils de jugement .....	5
Le seuil de réussite .....	5
La reprise.....	5
<b>Annexe</b> .....	7
Grille d'évaluation à interprétation critérielle.....	9

## Introduction

La définition du domaine d'évaluation (DDE) assure la correspondance entre le cours et les instruments d'évaluation. Elle sert à sélectionner, à organiser et à décrire les éléments essentiels et représentatifs du cours. Elle se fonde sur le programme d'études et le cours, et ne peut en aucun cas les remplacer lors de la planification des activités d'enseignement.

Toutes les définitions du domaine d'évaluation élaborées après le 30 juin 2014 par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur sont prescrites. Par conséquent, ce sont les documents de référence servant à l'élaboration de toute épreuve, tant les épreuves ministérielles que les épreuves élaborées par les centres d'éducation des adultes ou par la Société GRICS (BIM). Les DDE permettent ainsi de préparer des épreuves en versions équivalentes et valides à l'échelle provinciale<sup>1</sup>.

Par ailleurs, comme le précise la Politique d'évaluation des apprentissages, il est essentiel que l'adulte sache ce sur quoi il sera évalué et ce qu'on attend de lui<sup>2</sup>. Les DDE et les grilles d'évaluation à interprétation critérielle sont recommandées à cette fin.

- 
1. GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION (2003), *Politique d'évaluation des apprentissages*, p. 55.
  2. *Ibid.*, p. 11.

## Contenu de l'évaluation

<b>Renseignements généraux</b>	
<p><b>Domaines généraux de formation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Environnement et consommation</li> <li>• Vivre-ensemble et citoyenneté</li> </ul> <p><b>Domaine d'apprentissage</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Langues</li> </ul> <p><b>Familles de situations</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• S'informer</li> <li>• Informer</li> <li>• Inciter à agir</li> <li>• S'exprimer</li> </ul>	<p><b>Programme d'études</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Français, langue seconde</li> </ul> <p><b>Cours</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Lire et produire des lettres</li> </ul>
<b>Éléments essentiels visés par l'évaluation</b>	
<p><b>Compétence disciplinaire 2</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Comprendre des textes variés en français (à l'écrit)</li> </ul> <p><b>Compétence disciplinaire 3</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Produire des textes variés en français (à l'écrit)</li> </ul>	<p><b>Catégories de savoirs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Communication langagière</li> <li>• Grammaire du texte</li> <li>• Grammaire de la phrase</li> <li>• Lexique</li> <li>• Variétés de langue</li> </ul>
<b>Critères d'évaluation</b>	
<p><b>Critère d'évaluation de la compétence 2</b></p> <p>2.1 Démonstration de la compréhension du texte</p> <p><b>Critères d'évaluation de la compétence 3</b></p> <p>3.1 Cohérence du texte</p> <p>3.2 Efficacité de l'application des conventions linguistiques et de la communication</p>	<p><b>Maîtrise des connaissances</b></p> <p>La maîtrise des connaissances suppose leur acquisition, leur compréhension, leur application et leur mobilisation, d'où le lien d'interdépendance entre les connaissances et les critères d'évaluation des compétences.</p>

## Précisions sur le contenu de l'évaluation

### Les critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont les mêmes que ceux présentés dans le cours.

#### Précisions sur les critères d'évaluation

##### 2.1 Démonstration de la compréhension du texte

- Considérer les éléments de la situation langagière
- Dégager les éléments d'information essentiels et les éléments d'information complémentaires
- Faire la distinction entre l'information, les opinions, les sentiments et les valeurs de l'auteur
- Établir des liens entre les idées à l'aide des éléments d'organisation du texte
- Décoder le sens de mots ou d'expressions à l'aide du contexte et de ses connaissances linguistiques
- Appuyer ses réponses à l'aide de passages du texte

##### 3.1 Cohérence du texte

- Tenir compte des éléments de la communication langagière
- Respecter les règles de la grammaire du texte

##### 3.2 Efficacité de l'application des conventions linguistiques et de la communication

- Appliquer les règles de l'orthographe d'usage et de l'orthographe grammaticale
- Respecter les règles de la syntaxe et de la ponctuation
- Utiliser un vocabulaire précis, varié et approprié

### La maîtrise des connaissances

Les connaissances sont évaluées en même temps que les compétences, à l'aide des tâches liées aux critères d'évaluation.

### La pondération

La pondération des compétences pour l'ensemble des cours du programme d'études *Français, langue seconde* respecte le *Cadre d'évaluation des apprentissages* du secteur de la formation générale des jeunes.

Compétence 2 « Comprendre des textes variés en français (à l'écrit) » : 40 %

Compétence 3 « Produire des textes variés en français (à l'écrit) » : 60 %

La pondération des critères d'évaluation est inscrite dans les outils de jugements fournis avec le *Guide de correction et d'évaluation*. L'adulte doit connaître les critères à partir desquels il est évalué et la pondération accordée à chacun d'eux.

### Les savoirs

Les savoirs visés par l'évaluation des compétences sont présentés au chapitre 6 du programme d'études, à la suite des cours de la 4<sup>e</sup> secondaire, dans la section *Progression des savoirs de la 4<sup>e</sup> secondaire*. L'épreuve doit nécessiter la mobilisation d'un échantillon représentatif des savoirs.

## Spécifications des instruments d'évaluation

### L'épreuve : nombre de parties, sections, déroulement et durée

L'épreuve comporte deux parties qui se déroulent en deux séances d'évaluation. La partie qui porte sur l'évaluation de la compétence « Comprendre des textes variés en français (à l'écrit) » doit précéder celle qui porte sur l'évaluation de la compétence « Produire des textes variés en français (à l'écrit) ».

Durée totale : 180 minutes

Évaluation de la compétence « Comprendre des textes variés en français (à l'écrit) »  
Durée : 90 minutes

Évaluation de la compétence « Produire des textes variés en français (à l'écrit) »  
Durée : 90 minutes

### La composition de l'épreuve

Évaluation de la compétence « Comprendre des textes variés en français (à l'écrit) »

L'adulte reçoit une lettre d'affaires courantes sur un sujet qui le touche dans sa vie quotidienne. Il lit le texte qui comporte environ 200 mots et répond à un questionnaire à réponses courtes ou élaborées portant sur le sens du texte lu et sur sa connaissance de la langue.

Évaluation de la compétence « Produire des textes variés en français (à l'écrit) »

L'adulte produit une lettre d'environ 150 mots sur un sujet donné qui le touche dans sa vie quotidienne (invitation, remerciements, demande de renseignements, plainte, réclamation, etc.), dans le but d'informer, d'inciter à agir ou de s'exprimer.

### Les outils de collecte de données

Évaluation de la compétence « Comprendre des textes variés en français (à l'écrit) »

- Questionnaire rempli par l'adulte

Évaluation de la compétence « Produire des textes variés en français (à l'écrit) »

- Texte rédigé par l'adulte

### Le matériel autorisé

Évaluation de la compétence « Comprendre des textes variés en français (à l'écrit) »

- Dictionnaire bilingue
- Dictionnaire unilingue français

Évaluation de la compétence « Produire des textes variés en français (à l'écrit) »

- Dictionnaire bilingue
- Dictionnaire unilingue français
- Dictionnaire de synonymes
- Grammaire
- Ouvrage sur la conjugaison

Tous les documents sont en version papier.

### Les outils de jugement

Pour l'évaluation de la compétence « Comprendre des textes variés en français (à l'écrit) », une clé de correction est fournie dans le *Guide de correction et d'évaluation*.

Pour l'évaluation de la compétence « Produire des textes variés en français (à l'écrit) », la grille d'évaluation à interprétation critérielle est l'outil que l'enseignante ou l'enseignant utilise pour porter un jugement. L'interprétation critérielle consiste à comparer les données recueillies avec ce qui est attendu de l'adulte<sup>3</sup>. Cette grille est prescrite et comporte l'échelle d'appréciation suivante :

Manifestation d'une compétence :

- Marquée
- Assurée
- Acceptable
- Peu développée
- Très peu développée

Pour faciliter l'utilisation de la grille d'évaluation à interprétation critérielle de la compétence « Produire des textes variés en français (à l'écrit) », une grille d'observation est fournie dans le *Guide de correction et d'évaluation*.

### Le seuil de réussite

Le seuil de réussite est de 60 % pour l'ensemble de l'épreuve.

### La reprise

Chaque partie de l'épreuve est reprise indépendamment de l'autre.

---

3. GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION (2003), *Politique d'évaluation des apprentissages*, p. 34.



**ANNEXE – GRILLE D'ÉVALUATION À  
INTERPRÉTATION CRITÉRIELLE**



Formation générale des adultes

# ÉVALUATION

## Grille d'évaluation à interprétation critérielle

\_\_\_\_\_

Nom de l'adulte

\_\_\_\_\_

Nom de l'enseignante ou de l'enseignant

\_\_\_\_\_

Date

Programme de la formation de base diversifiée  
*Français, langue seconde*

Cours  
*Lire et produire des lettres*  
FRE-4103-1

### Compétence 3 : « Produire des textes variés en français (à l'écrit) » (60 %)

#### Consignes :

- Pour chaque critère, encerclez l'énoncé ou les énoncés correspondant au rendement de l'adulte.
- En vous rappelant que seuls les points prévus dans la grille sont attribuables, inscrivez ceux obtenus dans les cases appropriées.

Critère d'évaluation		Échelle d'appréciation					Note
		Manifestation d'une compétence marquée	Manifestation d'une compétence assurée	Manifestation d'une compétence acceptable	Manifestation d'une compétence peu développée	Manifestation d'une compétence très peu développée	
3.1 Cohérence du texte	L'adulte tient compte des éléments de la communication langagière.	Texte respectant <b>parfaitement</b> les éléments de la communication langagière 10	Texte respectant <b>très bien</b> les éléments de la communication langagière 8	Texte respectant <b>assez bien</b> les éléments de la communication langagière 6	Texte respectant <b>peu</b> les éléments de la communication langagière 4	Texte respectant <b>très peu</b> les éléments de la communication langagière 2	___/10
	Il respecte les règles de la grammaire du texte.	Règles de la grammaire du texte <b>très bien</b> respectées; contenu <b>très</b> cohérent et <b>très bien</b> développé 20	Règles de la grammaire du texte <b>généralement</b> respectées; contenu cohérent et <b>bien</b> développé 16	Règles de la grammaire du texte <b>plutôt bien</b> respectées; contenu <b>plus ou moins</b> cohérent <u>OU</u> <b>plus ou moins</b> développé 12	Règles de la grammaire du texte <b>plus ou moins</b> respectées; contenu <b>peu</b> cohérent <u>OU</u> <b>peu</b> développé 8	Règles de la grammaire du texte <b>peu</b> respectées; contenu <b>peu</b> cohérent <u>ET</u> <b>peu</b> développé 4	___/20

**Compétence 3 : « Produire des textes variés en français (à l'écrit) » (60 %) (Suite)**

Critère d'évaluation		Échelle d'appréciation		Manifestation d'une compétence acceptable	Manifestation d'une compétence peu développée	Manifestation d'une compétence très peu développée	Note
		Manifestation d'une compétence marquée	Manifestation d'une compétence assurée				
3.2 Efficacité de l'application des conventions linguistiques et de la communication	Il applique les règles de l'orthographe d'usage et de l'orthographe grammaticale.	Texte contenant de 0 à 5 % d'erreurs <sup>4</sup>  10	Texte contenant de 6 à 9 % d'erreurs <sup>4</sup>  8	Texte contenant de 10 à 14 % d'erreurs <sup>4</sup>  6	Texte contenant de 15 à 19 % d'erreurs <sup>4</sup>  4	Texte contenant de 20 à 24 % d'erreurs <sup>4</sup>  2	__/10
	Il respecte les règles de la syntaxe et de la ponctuation.	Texte contenant de 0 à 5 % d'erreurs <sup>4</sup>  10	Texte contenant de 6 à 9 % d'erreurs <sup>4</sup>  8	Texte contenant de 10 à 14 % d'erreurs <sup>4</sup>  6	Texte contenant de 15 à 19 % d'erreurs <sup>4</sup>  4	Texte contenant de 20 à 24 % d'erreurs <sup>4</sup>  2	__/10
	Il utilise un vocabulaire précis, varié et approprié.	Vocabulaire : - précis - varié - approprié  10	Vocabulaire généralement : - précis - varié - approprié  8	Vocabulaire : - plus ou moins précis - plus ou moins varié - plutôt approprié  6	Vocabulaire : - répétitif - plus ou moins approprié  4	Vocabulaire : - limité - <u>OU</u> - peu approprié  2	__/10

**Notes :** Un texte qui contient moins de 120 mots n'est pas corrigé et la note « 0 » est attribuée.

La note « 0 » est attribuée lorsque le rendement de l'adulte ne correspond en rien aux énoncés inscrits dans la grille.

Note pour la compétence : \_\_\_\_\_/60

4. Le pourcentage d'erreurs est calculé en fonction du nombre de mots contenus dans le texte produit par l'adulte.

**Éducation  
et Enseignement  
supérieur**

**Québec** 